



## CAME Voice/Voix

### **Un nouveau Plan directeur d'évaluation pour le Conseil médical du Canada – Dr. Claire Touchie**

Le Conseil médical du Canada (CMC) a vu le jour en 1912 afin de créer des titres de compétence nationaux en médecine reconnus dans toutes les provinces. Au fil des ans, les processus d'examen et d'évaluation ont évolué selon les besoins de la société canadienne et les percées scientifiques en matière d'évaluation. Le nouveau Plan directeur représente une des voies de changement du CMC.

Afin de fournir des interprétations valides de résultats aux tests, on doit obtenir des preuves de la validité quant à la pertinence du contenu. Lorsqu'il est question d'épreuves préalables à l'obtention d'un permis d'exercice d'une grande importance, le processus doit garantir que les connaissances, les compétences et les comportements nécessaires à l'exercice se retrouvent dans le plan directeur global. On a eu recours à un processus à multiples étapes pour élaborer un nouveau Plan directeur qui satisfait aux exigences du Licencié du Conseil médical du Canada (LCMC). Des experts en la matière se sont fondés sur (1) un sondage national auprès de médecins et du public, (2) un rapport sur l'incidence et la prévalence des maladies au Canada, (3) une étude sur la supervision des résidents de première année et (4) une publication sur l'avenir de l'évaluation en éducation médicale pour élaborer un Plan directeur commun pour évaluer les étudiants qui débutent leur résidence et les médecins qui entament la pratique autonome.

Un Plan directeur bidimensionnel a découlé de ces travaux, les deux principaux axes étant les suivants : (1) Dimensions des soins (promotion de la santé et prévention de la maladie, affections aiguës, affections chroniques, aspects psychosociaux) et (2) Activités du médecin (évaluation et diagnostic, prise en charge, communication et comportements professionnels). À la suite de consultation approfondie auprès d'intervenants, le nouveau Plan directeur d'évaluation du CMC a été approuvé par son conseil en septembre 2014. On veille présentement à sa mise en oeuvre et on compte avoir recours au Plan directeur dans le cadre des examens actuels en 2017-2018.

Une version intégrale du rapport se trouve au <http://mcc.ca/wp-content/uploads/Plan-directeur.pdf>. Si vous aimeriez en apprendre davantage sur l'évaluation fondée sur des modèles et le nouveau Plan directeur du CMC, participez au webinaire de l'ACEM le mardi 18 novembre (à 12 h EST). Inscrivez-vous en ligne : [https://came-acem.ca/events\\_fr.php](https://came-acem.ca/events_fr.php)